



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 27/12/2021

Début 17h00

Fin 18h51

Diffusion

Prochaine réunion non définie

Rédacteur Peter MEUEL

Membres	Présent	Absent	Observations
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS		x	
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER		x	
Mme Stéphanie SANQUER		x	
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN	x		Arrivé à 17h30
M. Thierry GARDON	x		
M. Thierry GENTILLY		x	Procuration à Mme RAMOND
M. Apolosi FOLIAKI		x	
M. Christophe AUMARD	x		

Ordre du jour

Ouverture	3
Approbation du PV du CF du 14 septembre 2021	3
Décision : Le PV du CF du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité et sera diffusé	3
Ratifications des décisions du BF	3
Décision : Les décisions du BF sont ratifiées à l'unanimité	3
Bilan challenge Equip'Athlé	3
Bilan Mission FFA	4
Mini-jeux de Saipan	4
Prestation de M. Christophe AUMARD	4
Courriers des Masters	5
Planification des réunions de 2022	5
Questions diverses	5
Décision : La mise à jour des tarifs est adoptée à l'unanimité	6
Clôture	6

Ouverture

À 17h00, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

Approbation du PV du CF du 14 septembre 2021

Le PV ayant été envoyé avant la réunion pour lecture, la PR demande s'il y a des remarques particulières. Aucune remarque n'est formulée. La PR soumet l'approbation du PV au vote du CF.

Décision : Le PV du CF du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité et sera diffusé

Ratifications des décisions du BF

M. GARDON demande à pouvoir discuter du courrier des Master. Le point 1 sera ratifié plus tard. Les points 2 et 3 sont ratifiés

Décision : Les décisions du BF sont ratifiées à l'unanimité

Bilan challenge Équip'Athlé

1^{ère} journée : 30^{ème}, 2^{ème} journée : 18^{ème}, d'où une super seconde journée.

M. KERVELLA présente le bilan financier. En particulier, une aide exceptionnelle de la FFA d'un montant de 4000€ a pu s'ajouter à la subvention normale de 1000€. Cette aide exceptionnelle représente le soutien financier annuel pour les autres déplacements. La situation sanitaire étant ce qu'elle est, la FAPF a demandé à pouvoir bénéficier de l'ensemble des aides de la FFA pour les déplacements sur l'événement Équip'Athlé. La FFA a acceptée.

M. VICENTE salue la gestion de ce déplacement. Il regrette cependant que la médiatisation de cet événement n'ait pas été plus forte.

Bilan Mission FFA

La PR présente le bilan de la mission. Les nombreuses rencontres faites par Mme GILROY, M. KERVELLA, M. AGUSSAN et M. DAUPHIN incluent notamment :

1. Dimanche à Dreux avec la commission nationale des jeunes
2. Rencontre avec M. GIRAUD. Discussion du cas de M. Laurent HERNU. Bon retour concernant le CV de M. Christophe AUMARD.
3. Statut juridique des athlètes. Si niveaux olympique, athlète FR. Sinon, PYF.
4. Dopage – I Run Clean
5. Formation à l'utilisation du site de l'OFA
6. Formation à Logica et au SI-FFA
7. Rencontre avec le responsable des infrastructures.

M. Marcel FERRARI, VP de la FFA en charge du développement, sera présent du 24 mars au 11 avril en PF. Il est disposé à faire une formation lors de son passage en Polynésie.

M. RAMOND demande si les licences du SIFFA ne pourraient pas être plus propres. Les licences téléchargées depuis le SIFAA sont «baveuses». Les licences étant générées directement par le SI-FFA, la FAPF ne peut pas intervenir à ce niveaux.

Mini-jeux de Saipan

L'organisation a annoncé l'obligation 5 jours de confinement.

M. VICENTE fait remarquer que c'est la deuxième fois que la Polynésie française «boude» les mini-Jeux. La PF n'avait pas participé aux mini-jeux de Palau.

Prestation de M. Christophe AUMARD

La PR présente le travail de M. AUMARD a qui la FAPF a confié, conjointement avec M. DAUPHIN, la rédaction du projet fédéral.

La PR demande l'avis du CF sur les propositions (CDD, CDI, prestations) qui pourraient être faite à M. AUMARD.

En prestation, M. AUMARD est à 2500 FCFP/h. M. AUMARD a annoncé ne pas vouloir faire un temps complet. Sa compagne est en poste dans l'Éducation jusqu'en juin 2023.

M. KERVELLA soulève la question de la facturation lors d'événements continues (déplacements, stages etc...).

M. RAMOND propose de consulter le COPF, voire d'autres fédérations, pour avoir des retours sur d'éventuelles expériences similaires.

La PR discutera avec M. AUMARD des possibilités de collaboration. Dans l'état, M. AUMARD restera en prestation pour le mois de janvier 2022.

Courriers des Masters

La PR fait un récapitulatif du quiproquo. L'historique des échanges est présenté au Conseil Fédéral.

M. GARDON souligne que si même des membres du CF ont signé le courrier, cela révèle un manque de communication au sein du CF.

M. KERVELLA rappelle le fonctionnement de la représentation de la FAPF dans les différentes instances.

Mme RAMOND explique que le « clash » vient du fait que « l'on » aurait interdit à Mme MAURIN d'entraîner les masters et que les signataires voulaient avant tout pouvoir reprendre les entraînements.

La PR réitère ce qui a été dit dans sa réponse : la FAPF n'a jamais rien interdit à Mme MAURIN.

Le CF décide qu'un courrier de mise au point sera envoyé aux Présidents de Clubs.

Planification des réunions de 2022

1^{er} CF : Vendredi 14 janvier 2022 17h00, en particulier le vote du bilan

AG : Vendredi 28 janvier 2022 17h00, soit DGEE soit IJSPF

Questions diverses

Information 1

M. VICENTE informe le CF que l'AS Aorai se déplace durant les vacances de février à Ra'iatea.

Information 2

M. RAMOND informe que la course de la St Valentin se fera le 12 février car le 05 est occupé par les élections.

Question

M. RAMOND demande pour le championnat de semi-marathon, sur la notice diffusée, le meilleur club tient compte des 3 meilleurs hommes et des deux meilleurs femmes, est-ce qu'il ne faudrait pas changer. Le CF ne s'oppose pas à ce changement. Le règlement sera modifié et diffusé.

Information 3

La PR annonce qu'elle ne pourra pas être présente aux championnats de semi-marathon. Elle enverra son Secrétaire Général.

Tarifs AFS 2022

Le TR présente des tarifs mis à jour pour tenir compte du trimestre écoulé depuis le début de la saison 2021-2022.

Décision : La mise à jour des tarifs est adoptée à l'unanimité

Acquisition du van

M. RAMOND souhaite que les règles d'utilisation du van soient établies le plus rapidement possible. La PR invite M. RAMOND à proposer des règles.

Le TR rappelle que le van coûtait 5.5M, la subvention est de 3M.

La société Sopadep devient sponsor de la FAPF avec dotation financière de 450 000 FCFP.

Clôture

À 18h51, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.

La présidente

Rédacteur du CR du CF,
Secrétaire Général

Cécile GILROY

Peter MEUEL

